BILAN DE COMPETENCES INDIVIDUEL

Le 13 avril 2026

1 - Objectif	Le bilan de compétences est une démarche d'accompagnement individuel permettant à toute personne active de faire le point sur sa carrière, ses aspirations, ses compétences et ses perspectives d'évolution. Il vise à élaborer un projet professionnel cohérent et motivant, à sécuriser un parcours ou à initier une reconversion. Il s'inscrit dans une dynamique de développement personnel et professionnel, en lien avec les réalités du marché du travail.
2 - Les compétences visées	A l'issue du Bilan de Compétences individualisé, vous aurez la capacité de : • Faire le point sur vos compétences, • Poser les bases d'un projet professionnel réaliste, • Identifier vos forces et vos résistances face au changement, • Élaborer votre stratégie pour atteindre votre objectif
3 - Programme	Le bilan démarre par un premier entretien diagnostic pour cerner vos attentes et cibler vos besoins. Mené en trois phases (phase préliminaire, phase d'investigation, phase de conclusion), nous construisons un parcours individualisé (entretiens de face à face et outils à distance). 1 - Phase préliminaire : Circonstances et objectifs du bilan de compétences (attentes, motivations et répondre aux interrogations). Parcours de vie et étapes marquantes de votre parcours. 2 - Phase d'investigation : Cartographie des compétences - Diagnostic des capacités et potentiels - Analyse Profil Process Communication Model, tests de compétences et de motivations, valeurs et centres d'intérêts professionnels. Perspectives professionnelles - Identification des projets émergents - Réalisation d'enquêtes métier - Analyse des contraintes et opportunités du marché - Mesurer la faisabilité du projet employabilité - Trouver la formation pertinente - Se préparer au changement 3 - Phase de conclusion : Synthèse - Restitution du/des projets opérationnels en fonction des atouts et des axes de perfectionnement (mobiliser, développer, transférer les capacités et les compétences) - Plan d'actions (étapes et moyens)
4 – Durée et formule proposée	• 1 entretien conseil, orientation et analyse du besoin et des objectifs • 3 entretiens individuels (environ 6 heures) pour identifier vos aspirations, vos valeurs • 3 entretiens individuels (environ 6 heures) pour identifier vos compétences, vos aptitudes, les transferts possibles. • 2 entretiens individuels (environ 4 heures) pour définir votre plan d'actions et partage de la synthèse de votre Bilan de compétences Soit un total de **16 heures** dont 12 heures d'entretiens personnalisés en face à face ou en visioconférence, et de 6 heures de travaux dirigés accompagnés, le tout sur une période d'environ 3 mois à 6 mois
5 - Méthodes et outils mobilisées	✓ Des entretiens individuels, ✓ Des tests psychométriques (Tendance Pro®), ✓ Test de personnalités et de motivation (Process Communication Model®), ✓ Des supports, outils et procédures spécifiques, guidés et hébergés sur Padlet.com
6 - Modalités d'accompagnement technique et	L'accompagnement technique et pédagogique est assuré par l'intervenante accompagnatrice. Cet accompagnement se fait par mail, et lorsque nécessaire par téléphone. Les coordonnées et modalités de recours à cet accompagnement sont données lors de l'entretien initial.

pédagogique à distance appropriées	Les entretiens lorsqu'ils sont organisés en distanciel se tiennent par visioconférence de type Microsoft Teams ou tout autre outil équivalent selon préférences du bénéficiaire. Le bénéficiaire accède également à son espace personnel sur un mur digital (Padlet.com) contenant des supports guidés, des ressources et des consignes claires relatifs à des protocoles. A chaque session, l'accompagnatrice vérifie les acquis précédents et leur appropriation, les travaux intermédiaires et leurs résultats, et l'explicitation du reste à parcourir.
7 - Tarifs	1600€ nets Nous consulter pour des modalités de financement
8 - Nombre de stagiaires	1 personne
9 - Lieu	Entretiens individuels en présentiel à la Cité du Numérique – 36000 Châteauroux ou par Visioconférence par lien Teams, ou équivalent selon préférences
10 - Moyens permettant de suivre le Bilan de Compétences et son évaluation	✓ Certificat de réalisation, et attestation de participation par émargements ✓ Synthèse du bilan de compétences, dont vérification de l'atteinte des objectifs ✓ Suivi à 6 mois du Bilan de Compétences ✓ Questionnaires de satisfaction
11 - Accessibilité	Les bureaux que nous louons sont accessibles aux personnes à mobilité réduites Pour tout autre handicap, nous consulter au préalable pour co-construire une solution adaptée dans la mesure des ressources disponibles
12 - Engagements déontologiques et confidentialité	Nos bilans sont effectués dans le respect de la confidentialité, la neutralité et le consentement de notre stagiaire (Cf. Article L 6313 – 4)
13 - Modalité et délais d'accès	Pour toute demande de Bilan de compétences, merci de nous contacter. Nous conviendrons ensemble d'une solution sur-mesure dans un délai co-élaboré d'un mois maximum.
14 - Contacts	Sophie Kirsch – 06.20.01.12.15 – sophie.kirsch@ceterha.fr